



**LA VALORISATION DES RÉSIDUS
AMIAANTÉS, UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ESSENTIEL À
LA RÉGION D'ASBESTOS**

MÉMOIRE
dans le cadre du BAPE sur
l'état des lieux et la gestion des résidus amiantés

déposé par la
Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos

février 2020

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
UN CONTEXTE UNIQUE	3
UNE DÉMARCHE PROACTIVE	4
ORIENTATION DU MÉMOIRE	4
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE D’ASBESTOS	5
I) <i>Historique et Mandat</i>	5
II) <i>Nature des interventions et réalisations – Secteurs priorités</i>	5
III) <i>Valorisation et transformation dans le secteur minier</i>	7
IV) <i>Impacts économiques</i>	11
CONCLUSION	13
LA PÉRENNITÉ DES SOMMES INVESTIES.....	13
DES ZONES GRISES À ÉCLAIRCIR	14
UN POTENTIEL À SAISIR.....	14

Introduction

Un contexte unique

L'économie de la région d'Asbestos, qui a connu l'opulence et le plein emploi grâce à l'industrie de l'amiante pendant plus d'un siècle, a connu des difficultés économiques importantes depuis les 30 dernières années.

Les difficultés de l'entreprise Mine Jeffrey au début des années 1980, alors principal employeur de la région, causent un choc initial majeur par la suppression subite de plus de 1 000 emplois. On assiste alors à un exode progressif des plus jeunes et à une décroissance constante de la population depuis.

Cependant, vers la fin des années 1990, l'annonce du projet de valorisation des résidus minier par la compagnie Métallurgie Magnola, propriété de Noranda inc. vient relancer les espoirs de la région. Le projet visait à produire du magnésium à partir des résidus de la mine d'amiante. L'entreprise Noranda a donc fait fonctionner une usine pilote de 1996 à 1997 pour tester son procédé et érigea une usine commerciale (production de 63 000 tonnes / an) à la suite de l'autorisation du BAPE.

En opération de 2000 à 2003, l'usine commerciale de Magnola a connu plusieurs difficultés dont l'effondrement du prix du magnésium sur les marchés mondiaux, à la suite de l'invasion massive de la Chine dans ce secteur. Bien que cette fermeture se voulait temporaire, l'usine n'a jamais repris ses activités et les installations ont plutôt été complètement démantelées. Près de trois cents (300) emplois ont été perdus, plusieurs emplois indirects, une perte significative de richesse foncière pour la ville, bref une catastrophe.

Parallèlement à cette difficile expérience, la Mine Jeffrey s'est mise sous la protection de la loi de la faillite au début des années 2000 et a réduit considérablement, pour une deuxième fois, ses activités d'exploitation causant une autre onde de choc dans la région d'Asbestos.

La disparition de ces deux principaux employeurs a eu des conséquences majeures sur l'ensemble de l'économie régionale et a forcé la mobilisation de la région, donnant naissance à un comité réunissant différents intervenants dans une démarche de planification stratégique.

La fin du projet de relance de la Mine Jeffrey en 2012 a sonné le glas de l'exploitation de l'amiante au Québec. Depuis le début des années 1980, des efforts ont été faits et plusieurs démarches ont été entreprises pour la diversification économique. La diversification du tissu économique s'est grandement accélérée avec la mise en place d'un fond de diversification économique de cinquante (50) millions de dollars pour la MRC des Sources. Afin de soutenir et encadrer cette démarche, le Gouvernement du Québec a annoncé, en plus de ce fonds, la création d'une table régionale de diversification économique dans la MRC.

Une démarche proactive

Loin de baisser les bras, la ville d'Asbestos a identifié ses créneaux d'excellence dans la stratégie de diversification économique du territoire de la MRC des Sources, à partir d'une vision d'avenir positive et basée sur les principes du développement durable.

Pour ce faire, elle a privilégié une démarche centrée sur la participation des citoyens, du milieu des affaires, des acteurs institutionnels, communautaires, économiques et culturels.

La ville a décidé de se bâtir une économie forte et diversifiée en misant sur les secteurs d'activités suivants :

- La valorisation des réserves de résidus miniers pour soutenir la transformation et la production de métaux à valeur ajoutée (magnésium, nickel, etc.)
- L'usinage, l'assemblage et la transformation métallique
- Le secteur bio alimentaire
- Les écomatériaux

Cette diversification des créneaux prioritaires vise d'une part à éviter la mono industrialisation de notre économie et d'autre part à nous rendre beaucoup moins vulnérable aux effets de la mondialisation, ce qui constitue la pierre d'assise de toute démarche de diversification économique viable et porteuse.

Orientation du mémoire

Le présent mémoire se veut un plaidoyer en faveur du développement de activités économiques liées à la valorisation des résidus miniers amiantés dans la ville d'Asbestos. Appuyant la présente introduction, le document vise à présenter les efforts de diversification économique réalisés par la ville dans les secteurs d'excellence qu'elle a privilégié. Cependant, nous concentrerons notre argumentaire afin de vous présenter l'importance que revêt la valorisation des résidus miniers dans le plan de relance économique de la municipalité et l'ensemble des démarches qui ont été effectuées depuis les dernières années pour concrétiser le projet de pôle spécialisé ou de technopôle du magnésium. Il constitue une pièce maîtresse dans la relance économique de la municipalité et la corporation ne doute pas un instant, de la pertinence d'élaborer un cadre de valorisation des résidus miniers amiantés qui assurera la prospérité de ce secteur d'activité.

Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos

I) Historique et Mandat

Les villes ne sont pas habilitées à intervenir directement auprès des entrepreneurs ou à réaliser elles-mêmes des projets de développement industriel en vertu de la Loi sur les cités et villes et La loi sur les compétences municipales.

Pour ce faire, elle mandate un ou des organismes à but non lucratif sur lesquels siègent des élus municipaux et des représentants des différents secteurs de la municipalité. C'est la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos qui est le mandataire de la ville d'Asbestos pour réaliser sa mission économique.

L'organisme est indépendant, il n'est pas inclus dans le périmètre comptable de la municipalité mais intervient dans le milieu selon les orientations privilégiées par la ville d'Asbestos.

La Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos existe depuis plusieurs années et sa mission est la suivante :

- Accompagner les entrepreneurs, les entreprises et les organismes dans leur projet d'implantation et/ou de croissance en mettant à leur disposition les programmes d'aide et les ressources offertes par la ville à ces dernières pour s'installer sur son territoire (ex; programme de location -Achat)
- Renforcer le réseautage entre les entrepreneurs et les commerçants afin de créer des synergies intéressantes
- Réaliser tous les mandats et orientations mis de l'avant par la ville d'Asbestos pour réaliser les projets d'entreprises et ce, dans les secteurs d'excellence privilégiés

II) Nature des interventions et réalisations – Secteurs priorités

a) *Préambule*

La création d'un fonds de diversification économique (le Fonds) permettant d'octroyer des subventions sous forme de prêts et de contributions non remboursables à d'éventuels partenaires économiques était essentielle pour relancer l'économie. Ce fonds a permis d'amenuiser certains irritants tels :

- Une localisation géographique basée historiquement sur la présence de la ressource et non pas sur la proximité des accès autoroutiers, d'un bassin de main-d'œuvre important, des institutions d'enseignement supérieur, etc.
- Une structure de taxation basée sur une économie mono industrielle qui est maintenant tributaire de l'aide gouvernementale
- Un nom qui peut constituer un frein à l'exportation pour certaines entreprises

b) Résultats obtenus

- **Secteur bioalimentaire**

Pour assurer un niveau élevé de biosécurité et intéresser les joueurs de ce secteur hautement spécialisé, la ville a créé une zone bioalimentaire isolée du reste du parc industriel, desservie par une usine de prétraitement industriel dédiée afin d'accueillir des projets d'entreprises ayant des charges importantes de traitement.

Grâce à ces infrastructures et investissements de plus de quatre (4) millions de dollars, nous avons été en mesure d'accueillir l'entreprise *Les Canards du Lac Brome* et *Les Fromages Latino* qui créent à eux seuls plus de 200 emplois. De plus, l'entreprise Transport et logistique Bellemare spécialisé dans la cueillette et le transport des canards s'est établi dans le parc industriel.

- **Secteur usinage, assemblage et transformation métallique**

Parmi les entreprises déjà existantes lors de la fermeture de la mine, cinq d'entre elles ont bénéficié du Fonds pour doubler ou tripler leur superficie et capacité de production. Durant cette période également, nous avons contribué à l'implantation de cinq nouvelles entreprises à savoir, *Les Soudures Marc Nadeau*, *Axial Fabrication*, *Promet division assemblage* et *Les entreprises Matrix* dans ce secteur d'activité.

- **Secteur des écomatériaux**

Depuis quelques années, la MRC des Sources a priorisé ce secteur et tenu quatre éditions du Rendez-vous des écomatériaux. Ces colloques ont permis d'échanger et promouvoir les pratiques et les innovations en matière de construction durable, de l'éco construction et des écomatériaux.

Cette dynamique nous a permis, notamment, d'accueillir l'entreprise Nature Fibre qui fabrique des panneaux isolants à base de chanvre ainsi qu'une entreprise de maisons usinées à haut rendement énergétique, soit la Compagnie Énergéco. De plus, la compagnie Algo Home produit des mini maisons avec structures d'aluminium à haut coefficient énergétique et ce, depuis décembre 2019.

Plusieurs projets d'usines de fabrication d'écomatériaux basés sur des matières recyclables sont actuellement à l'étude dans la municipalité.

Tous ces projets et réalisations témoignent de la naissance potentielle d'une nouvelle grappe industrielle pour la municipalité.

- **Secteurs divers - santé & informatique**

Grâce à la disponibilité d'infrastructures adaptées et à l'aide du fonds de diversification, la ville a accueilli une entreprise dans le domaine pharmaceutique, l'entreprise *Les Laboratoires KABS* qui traite de tous les aspects du développement et de la fabrication de médicaments.

Également, l'entreprise Algo ITC, qui œuvre dans l'hébergement et l'encryptage de données, s'est établie dans le parc industriel en 2019. Elle débutera également ce printemps des activités dans la fabrication d'ordinateurs et de portables.

III) Valorisation et transformation dans le secteur minier

a) Contexte

Outre tous les secteurs de développement prioritaires par les intervenants de la MRC des Sources, un consensus s'est vite développé sur l'importance de mettre en valeur et d'exploiter de façon sécuritaire le potentiel économique des résidus miniers entourant la ville d'Asbestos. La réserve de serpentine, évaluée à plus de six cents (600) millions de tonnes, constitue un potentiel de relance incroyable pour développer un créneau de connaissances de pointe sur la valorisation des résidus miniers, en utilisant notamment le magnésium comme tremplin. La teneur en magnésium dans la serpentine des haldes minières d'Asbestos est de 25%.

Depuis les débuts de la démarche de diversification économique, la ville d'Asbestos a décidé de se positionner comme un technopôle du magnésium au Canada, basé sur les prémisses suivantes :

- Une ville ressource non pas basée sur l'extraction, mais sur la valorisation des résidus miniers
- Une production basée sur les procédés innovants et respectueux de l'environnement

- Une réutilisation des infrastructures mises en place à l'époque de la production d'amiante et la mise en valeur des terrains industriels contiguës
- Une ville qui regroupe une main d'œuvre et des services spécialisés dans ces secteurs d'activités

La ville d'Asbestos s'est donc évertuée à réunir les conditions favorables au développement d'un technopôle du magnésium, dont les composantes majeures seront :

- Accès à la ressource et aux sites pour tous les projets
- Un carrefour d'innovation minière (recherche, laboratoire, etc...)
- Accès à un fonds de développement économique
- Accès à des terrains industriels avec services
- Création d'une grappe industrielle d'entreprises reliées à la mise en valeur du magnésium, sous toutes ses formes.

b) Démarches entreprises

La ville d'Asbestos compte sur plusieurs conditions favorables essentielles au développement d'un technopôle du magnésium telle la présence d'infrastructures minières récupérables sur le site et l'ensemble des services publics requis pour une telle exploitation (réseau électrique d'une grande puissance, les égouts pluviaux et sanitaires, le gaz naturel, etc...). La présence et l'accès aux résidus miniers amiantés avec de fortes concentrations de magnésium sont assurés.

Toutefois, un technopôle est plus qu'un regroupement géographique d'entreprises. Elle doit également compter sur une ou des institutions de recherche au sein desquels un organisme ou une institution favorise les transferts d'information et la naissance de nouvelles entreprises, et ce, afin d'encourager un développement économique basé sur les nouvelles technologies. Pour atteindre cet objectif, la majorité des technopôles comportent un incubateur d'entreprise et/ou un centre de recherche associé à un cégep ou à une université.

C'est donc dans cette optique que la région a inaugurée en 2017, le Centre d'Innovation Minière de la MRC des Sources (CIMMS) qui a pour mission d'offrir un accompagnement et un soutien technique dans le développement et la mise à l'échelle de procédés chimiques. Cet accompagnement vise notamment les procédés hydro métallurgiques liés à la récupération du minerai présent dans les résidus miniers d'Asbestos.

Ce soutien technique est possible grâce à la présence d'experts et d'une usine pilote qui permet de simuler la production à l'échelle continue. Cette usine, seule en son genre dans l'est du Canada, est dotée d'équipement flexible permettant de s'adapter à divers projets. Ce qui permet, en outre, aux entreprises d'utiliser les équipements et les connaissances sur place plutôt que de construire leur propre usine pilote afin de tester leurs procédés à plus grande échelle.

Le CIMMS a été mis sur pied conjointement par la MRC des Sources, la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos, le Cégep de Sherbrooke et la Commission Scolaire des Sommets. Il s'est doté l'année dernière également d'un laboratoire d'essais ainsi que d'un laboratoire de chimie multifonctionnel spécialisé en hydrométallurgie et métallurgie. Ce sont des investissements de plus de quatre (4) millions de dollars qui ont été consacrés à la mise en place de cette infrastructure essentielle au développement du pôle.

Parallèlement, la Ville a procédé à l'agrandissement de son parc industriel et à la desserte de ce dernier en gaz naturel.

c) Succès obtenus

Grâce aux efforts déployés par les intervenants du milieu, à la présence du Fonds de diversification économique et à la mise en place du CIMMS, plusieurs projets de nature métallurgique ont vu le jour dans la ville d'Asbestos. Tous ces projets ne sont pas rendus au même stade d'avancement, mais témoignent certes de l'émergence d'une grappe industrielle porteuse pour notre milieu. Nous vous présentons ici un résumé de ces projets qui ont été présentés à Asbestos au cours des dernières années ainsi que leur état d'avancement :

- **Alliance Magnésium (AMI)**

Alliance Magnésium est une société canadienne de propriété privée qui a élaboré et breveté une technologie propre d'électrolyse pour l'extraction du magnésium contenu dans les résidus d'amiante.

AMI a développé une technologie et un procédé novateur qui lui confèrent une approche plus propre et moins coûteuse que celle utilisée actuellement dans le monde par les producteurs de magnésium. Le nouveau procédé d'AMI se veut une alternative au procédé thermique qui constitue une des plus importantes sources d'émission de CO₂ au monde. Ils ont élaboré un programme de développement en 3 étapes, la dernière devant mener à une production de 50 000 tonnes de magnésium. Au plus fort du projet, l'entreprise prévoit la création de 350 emplois directs.

Alliance Magnésium est propriétaire de plus de cent (100) millions de tonnes de résidus de minerai de serpentine pour ses opérations futures. Elle a acquis une partie du terrain propriété de l'ancienne usine Magnola, qui comprend à la fois des résidus et des bassins de rétention. Sa technologie brevetée, lui assurant une protection de plus de 20 ans, est un processus propre et efficace d'hydro métallurgie combinée à l'électrolyse qui pourrait apporter un changement de paradigme mondial dans la production de magnésium.

À ce jour, Alliance Magnésium a mis sur pied une usine pilote et a produit en 2017 ses premiers lingots de magnésium. La construction de la 2^e usine d'une capacité d'environ 12 000 tonnes par année est prévue dans l'année 2020. Cet équipement représente un investissement d'environ cent (100) millions de dollars et prévoit l'embauche de 75 personnes. Dans une 3^e étape, vers 2024, une usine de production de 50 000 tonnes sera construite pour un investissement d'environ huit cents (800) millions de dollars.

- **Mag One Operations**

Mag One Operations est une filiale de Mag One Product, dont le siège social est situé en Colombie-Britannique. L'entreprise a pour objectif, dans un premier temps de produire de l'oxyde et de l'hydroxyde de magnésium ainsi que de la silice de très grande pureté. En phase deux, elle prévoit produire du magnésium métal, aux multiples possibilités d'utilisation. Finalement, en phase 3, l'entreprise vise à fabriquer des panneaux isolants à base d'oxyde et hydroxyde de magnésium pour le domaine de la construction.

Mag One Operations est présentement en train d'effectuer la mise au point, la validation et le pilotage d'un procédé innovateur et breveté pour la production d'oxyde et d'hydroxyde de magnésium, ainsi que de silice de très grande pureté. Ce nouveau procédé est perfectionné en laboratoire par l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec le CIMMS.

Mag One Operations a obtenu et sécurisé un accès à plus de 200 millions de tonnes de résidus de minerai de serpentine dans les régions d'Asbestos et de Thetford Mines.

- **MagnesiumTechnology Recycles (MTR)**

En 2019, une autre entreprise reliée au domaine métallurgique s'est implantée à Asbestos. Il s'agit de l'entreprise Magnesium Technologies Recycler Inc. qui recycle le magnésium. L'entreprise est essentiellement une fonderie où l'on recycle différentes classes de rejets (pièces automobiles, aérospatiales, sport, etc.) rejets qui sont revalorisés et revendus en lingots.

Dans une première phase, l'entreprise prévoit l'opération d'une fonderie de 10 000 tonnes par année et entrevoit une expansion au cours des prochaines années vers une fonderie d'une production annuelle de 50 000 tonnes. À plus long terme, MTR Inc. a pour objectif d'effectuer la transformation de différents alliages de magnésium.

Actuellement, l'entreprise a aménagé un bâtiment situé sur l'ancien terrain de la mine Jeffrey et est en attente de son certificat d'autorisation de la part du ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques. Elle débutera ses opérations à l'automne 2020.

- **LC Tag inc**

LC Tag, se spécialise dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produit fini de chlorure de magnésium découlant de l'utilisation des résidus comme matières premières.

Antérieurement, lors de sa production de magnésium, l'entreprise Magnola a engendré un résidu de saumure qu'elle a déversé dans un bassin de rétention. C'est ainsi qu'est né le produit fini commercialisé de LC Tag, le chlorure de magnésium MGCl₂ d'une concentration de 30 %, provenant de l'exploitation de la matière première tirée des liquides des bassins de Magnola.

Toutefois, cette source d'approvisionnement primaire est épuisée et les bassins de Magnola sont à toute fin pratique vide. Cette entreprise a donc temporairement cessé ses opérations et vise à poursuivre une relation d'affaires avec l'entreprise Mag One Product Inc., lorsque cette dernière entamera la phase 2 de ses opérations.

L'entreprise est confiante de débiter la production de chlorure de magnésium liquide et en cristaux à partir du silicate de magnésium contenu dans les haldes de serpentine. Cette nouvelle production nécessitera un procédé particulier et des investissements considérables. C'est pourquoi LC Tag a choisi de s'associer à Mag One Product dans une nouvelle entité corporative qui pourrait voir le jour au cours des prochaines années.

IV) Impacts économiques

L'économie de la région d'Asbestos a connu des hauts et des bas au cours des dernières décennies. Les difficultés des entreprises minières au cours des dernières années ont eu des conséquences majeures sur l'ensemble de l'économie régionale. Ces fermetures se sont traduites par des pertes de revenus de taxation de plus de deux (2) millions de dollars par année depuis la fermeture de la mine Jeffrey et de l'entreprise Magnola.

Cette diminution de l'assiette fiscale, combinée à la perte de 1 500 emplois directs et d'un nombre équivalent d'emplois indirects, a généré une pression économique insoutenable sur les secteurs résidentiel et commercial de la municipalité. C'est donc sans surprise que la ville d'Asbestos s'est vue accorder des paiements substantiels de péréquation pour équilibrer son budget depuis les dernières années. Elle recevra en 2020 une somme de 1,8 million de dollars ce qui représente 260.00\$ par habitant. Cette somme permettra à la municipalité de respecter la capacité de

payer des citoyens et de ne pas les étouffer en haussant à outrance les taxes, tout en offrant des services publics comparables aux autres villes. Refiler cette facture aux citoyens serait impensable et leur imposerait un fardeau additionnel inimaginable. Asbestos sera donc en 2020, parmi les municipalités de plus de 5 000 habitants, celle qui recevra le plus de péréquation par habitant pour boucler son budget.

D'un point de vue fiscal, chaque nouvelle entreprise qui s'établit sur notre territoire et qui construit à titre d'exemple un bâtiment d'une valeur imposable de un (1) millions de dollars générera des revenus de taxation d'environ 26 000.00\$ pour la municipalité.

Une simple règle de trois permet de constater qu'à chaque construction d'usine ou bâtiment industriel de cette valeur foncière, nous comblerons l'équivalent d'une péréquation de 100 habitants. Il va sans dire que le défi apparaît colossal pour une population de 6 877 habitants., car la reconversion d'une économie est longue, ardue et nécessite de nombreux efforts.

Il est essentiel que le gouvernement du Québec donne aux communautés les ressources nécessaires pour se réinventer, mais la péréquation n'en est pas une, c'est plutôt un pansement.

Les solutions pour permettre à une municipalité de se sortir de la péréquation sont à la fois simples et complexes :

- Attirer des entreprises qui payent des taxes sur de substantielles valeurs foncières
- Attirer une population relativement jeune qui crée une demande pour les maisons, poussant ainsi les prix à la hausse
- Assurer de nouveaux développements résidentiels pour augmenter le prix et la valeur médiane d'une maison à Asbestos
- Développer un créneau économique moteur à valeur ajoutée qui permettra une croissance rapide

Nous privilégions toutes ces solutions et la dernière vise notamment le projet de technopole du magnésium.

À titre d'exemple, la réalisation de la phase 1 du projet d'AMI entrainera des investissements de 110 millions de dollars, la création 100 emplois indirects et 75 emplois permanents. Selon la nature des installations qui seront construites, la valeur foncière du projet pourrait atteindre 20 millions pour l'usine de démonstration commercial.

Dans sa phase 2, l'entreprise Alliance Magnésium construira une usine complète au coût de huit cents (800) millions \$, ce qui entrainera la création de 400 emplois indirects (construction, sous-traitants, etc..) et 250 emplois permanents à l'ouverture de l'usine (en sus des emplois déjà créés). La valeur foncière de ce projet à terme représente environ quatre cent vingt-cinq (425) millions.

La diversification économique de la ville d'Asbestos passe par la réalisation de nombreux projets dans les créneaux d'activités qu'elle a priorisé. Cependant, la valorisation des réserves de résidus miniers pour soutenir la transformation de produit de métaux à valeur ajoutée tel que le magnésium et autres produits dérivés est essentielle pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Ces projets constitueront, s'ils se réalisent au cours des prochaines années, plus de 60% de la valeur foncière additionnelle projetée pour la municipalité (AMI, Mag one, MTR, etc..)

Le projet de technopôle du magnésium est donc un projet réaliste et porteur pour l'économie de notre région et également l'économie de notre province. Pour l'instant ce sera la seule en Amérique du Nord. Il est d'ailleurs la pièce maîtresse de l'équilibre budgétaire éventuel de la municipalité.

Au-delà de l'assiette fiscale du projet, il faut certes prendre en compte l'impact d'un tel projet sur l'écosystème économique de la municipalité, notamment au niveau des secteurs secondaires et tertiaires. Un dollar généré dans l'exploitation des résidus supportera à lui seul tous les autres secteurs par ruissellement. La réalisation de cette technopole aura un effet systémique sur les structures de la municipalité, sans oublier le support économique essentiel que les entreprises prospères apportent au milieu sociocommunautaire.

Conclusion

Les audiences du BAPE vont éclairer le Gouvernement sur les orientations à donner à tous types de projets qui prévoient la présence d'amiante ou la valorisation de résidus amiantés au Québec. Cette démarche apparaît essentielle face aux orientations de développement économique que la région entend privilégier.

Nous croyons fermement que le gouvernement doit élaborer un cadre de valorisation des résidus miniers amiantés au Québec qui tiennent compte à la fois des aspects économiques, sanitaires, sociaux et environnementaux pour notre population.

La pérennité des sommes investies

Le Fonds de diversification économique a été mis à contribution pour plusieurs projets reliés aux créneaux priorisés par la Ville, mais c'est près de sept (7) millions de dollars qui ont été affectés à des projets reliés à la valorisation des résidus miniers amiantés ou à l'industrie minière. Si on tient compte des autres deniers publics affectés à la réalisation du Centre d'Innovation Minières de la MRC des Sources, c'est une somme de plus de dix (10) millions \$ qui a été affecté à la

valorisation et la transformation dans le secteur minier. Nous soumettons donc au BAPE l'importance pour notre communauté d'assurer la pérennité des sommes investies sciemment par les deux niveaux de gouvernement dans ce secteur d'activités. Tous ces efforts et les projets porteurs militent en faveur d'une gestion responsable et équitable des résidus miniers au Québec.

Il est important que les différents ministères impliqués se concertent et exercent un rôle de soutien et d'accompagnement dans la mise en valeur de cette filière dans la région d'Asbestos. En procédant ainsi, nous exploiterons de façon sécuritaire, tant pour les travailleurs que pour les citoyens, une matière première qui permettrait au Québec de se tailler une place dans le marché des matériaux critiques.

Des zones grises à éclaircir

Les audiences de la commission ont mis en lumière le flou des connaissances des différents intervenants gouvernementaux et institutionnels sur l'industrie de l'amiante, les résidus miniers amiantés, les valeurs d'exposition admissibles pour les travailleurs, la population, les mesures de prévention et de protection, les équipements d'échantillonnage précis et performants, etc...

Si ce dossier n'était pas une priorité pour les gouvernements dans les dernières années, nous n'accepterions pas aujourd'hui qu'on interdise ou qu'on applique un moratoire sur nos projets d'entreprises visant la valorisation des résidus miniers, sous prétexte du sacro-saint principe de « précaution ». L'état de la science, la disponibilité d'équipement de mesure de fine pointe, la capacité scientifique de réaliser la collecte de données fiables et la mise en place de mesures de mitigation adaptées et performantes permettent d'envisager la réalisation sécuritaire de nos projets.

Il est essentiel que le gouvernement affecte une enveloppe budgétaire et l'attribution de ressources humaines dédiées à l'actualisation des connaissances, la prise de données et la caractérisation du bruit de fond (concentration des fibres d'amiante dans l'air ambiant) pour assurer le suivi de l'exposition de la population aux fibres d'amiante.

Les normes qui seront retenues devront l'être de façon scientifique et empirique, et non pas parce qu'on manque de budget, de ressources humaines ou d'intérêt.

Un potentiel à saisir

Grace à une saine diversification économique incluant la mise en valeur et l'exploitation des réserves de résidus miniers, les conditions favorables à l'émergence d'une grappe industrielle pointent à l'horizon. Des industries déjà implantées, de nombreux projets à venir et des emplois de qualité, bref un avenir prometteur.

Le legs des résidus miniers est une opportunité à saisir, pas un passif à gérer.... Cette valorisation doit se faire selon les principes de développement durable, tout en favorisant les principes de l'économie circulaire. Déjà l'un de nos projets (LC TAG) se propose de valoriser les résidus issus d'une première valorisation des résidus miniers amiantés.

À l'heure où la végétation a envahi le site de Tchernobyl et où la science (contrôle du niveau d'exposition in situ) permet des visites guidées du site, il y a fort à parier que le génie québécois et canadien permette d'établir des normes, de développer des appareils d'échantillonnage in situ et des mesures de mitigation rendant la valorisation des résidus amiantés sécuritaires pour tous.